



UTILISER ET RÉALISER LA VÉRIFICATION JOURNALIÈRE DES ÉCHAFAUDAGES DE PIED

OBJECTIFS

Travailler en sécurité sur un échafaudage de pied et réaliser les vérifications journalières prévues dans l'arrêté du 21 décembre 2004, d'un échafaudage de pied monté conformément à la notice du fabricant.

- Se situer et être acteur de la prévention des risques
- Réaliser la vérification journalière d'un échafaudage de pied
- Utiliser un échafaudage de pied en sécurité

CONTENU

Les enjeux de la prévention

Les rôles et responsabilités des différents acteurs

La prévention des risques

- Signaler les situations dangereuses
- Communiquer - rendre compte

Les différents types d'échafaudages et leur domaine d'utilisation.

Les règles d'utilisation d'un échafaudage fixe en sécurité

L'exploitation de la notice du fabricant

Le cadre réglementaire des vérifications des échafaudages et les responsabilités qui en découlent

L'examen de l'état de conservation de l'échafaudage

Le déroulement de la formation alterne les parties théorique et pratique.

Méthodes pédagogiques

Exposés, apports théoriques, mises en situations pratiques.

Nombre de stagiaires :

De 3 stagiaires au minimum à 10 stagiaires au maximum par formateur

PRÉ-REQUIS

<p>Le stagiaire devra avoir la connaissance de la langue française nécessaire à la compréhension de la notice du fabricant (textes, schémas et plans).</p>

DURÉE INDICATIVE

1 jour (soit 7 heures) minimum.

TARIF

25 euros / heure

FINANCEMENT

Financement individuel

A NOTER

Toute personne de l'entreprise ayant à travailler sur un échafaudage de pied et désignée par le chef d'entreprise pour réaliser les vérifications journalières (suivant l'arrêté du 21 décembre 2004).

Nota : Le chef d'établissement demeure responsable de confier une mission de réception et de vérification, en adéquation avec l'expérience et la qualification de la personne concernée.

Plus de détails sur nos indicateurs de performance Formation Continue / Apprentissage en page d'accueil gretani.com

PUBLIC

Salarié

Travailleur indépendant

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Présentiel en groupe : alternance d'apports techniques et de travaux pratiques

MODALITÉ ENTRÉE SORTIE PERMANENTE DISPONIBLE

Oui

SERVICE VALIDEUR

Le Greta remet une attestation de formation
Le Greta délivre une attestation des acquis

VALIDATION

Attestation de fin de formation

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Dispositif d'appréciation des résultats prévu par le
Greta

NOS RÉSULTATS POUR L'ANNÉE 2025

TAUX DE SATISFACTION

Cette formation n'ayant pas été dispensée en 2025, aucun indicateur de performance n'est disponible à ce jour.

Les données seront publiées dès la prochaine session réalisée.

INFORMATIONS

Toute personne de l'entreprise ayant à travailler sur un échafaudage de pied et désignée par le chef d'entreprise pour réaliser les vérifications journalières (suivant l'arrêté du 21 décembre 2004).

Nota : Le chef d'établissement demeure responsable de confier une mission de réception et de vérification, en adéquation avec l'expérience et la qualification de la personne concernée.

Plus de détails sur nos indicateurs de performance Formation Continue / Apprentissage en page d'accueil gretani.com

Contacts

POLE BATIMENT - Villefontaine

59 Bd de Villefontaine

38090 VILLEFONTAINE

Contact GRETA NORD ISERE

Tél : 04 74 28 04 86

Mise à jour le 19 Mars 2026